

☐ MEMBRE ARCPEL	☐ MEMBRE RCPEL		
☐ Non-membre région Lanaudière	☐ Non-membre région Laval	☐ Non-membre autre région	
Nom du CPE-CPE/BC :			
Titre de la formation		Date	Code
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
Nom de la personne qui a complété ce formulaire :			

* Responsable de garde en milieu familial		☐ CPE/BC Membre	☐ CPE/BC Non-membre
Titre de la formation		Date	Code
1.			
2.			
*Veuillez compléter la section suivante (obligatoire)			
Nom :			
Adresse :		Code postal :	
Courriel :		Téléphone :	
Nom du CPE/BC :		Télécopie :	

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire à l'une ou plusieurs formations, vous devez retourner ce formulaire dûment complété par télécopieur, par courriel ou par la poste, aux coordonnées ci-dessous. Les inscriptions seront traitées par priorité de réception. Aucune inscription ne pourra être acceptée par téléphone. Pour faciliter la logistique inhérente à la formation en salle, toutes les inscriptions doivent être acheminées à l'ARCPEL.

Action Régionale des CPE de Lanaudière | 10 rue Notre-Dame, bureau 108, Repentigny, QC, J6A 2N9 | télécopieur : 450.470.0801 | courriel : info@arcpel.com

Remboursement

Aucun remboursement ne peut être consenti suite à la réception de votre formulaire d'inscription. Il est toutefois possible en nous avisant rapidement de déléguer une autre personne en remplacement de la personne inscrite. Vous serez remboursé uniquement dans le cas d'une annulation de la formation par l'ARCPEL ou le RCPEL. Aucun autre remboursement possible.

Annulation d'une activité

Il pourrait arriver qu'une journée de formation soit suspendue pour des raisons majeures (tempête, empêchement de la personne-ressource, etc.) Si tel est le cas, les personnes inscrites seront avisées dès que possible et des ententes seront prises afin de reprendre la formation. Si celle-ci ne pouvait être reportée, les frais d'inscription seront remboursés. Si la température est incertaine le matin même de la formation, un message sera enregistré sur la boîte vocale de Francine Tellier 450.470.0991 poste 223 et ce, à compter de 7 h ou sur le site Internet de l'ARCPEL au www.arcpel.com

*Important: Veuillez consulter les informations complètes dans la section « modalités générales » du présent programme.

